



Portrait de Mgr Joseph Amédée de Broglie, évêque d'Angoulême (1754-1784).
Huile sur toile, XVIII^e siècle.
Archives diocésaines

Parmi les nombreux évêques d'Angoulême ayant séjourné « dans leur maison de plaisance » à Vars, il en est un qui a laissé un héritage aux vestiges toujours présents aujourd'hui.

En effet, Monseigneur de Broglie, se lisant De Breuil, évêque de 1754 à 1784, n'a pas considéré la « résidence des Evêques » et « les terres de Vars » uniquement pour s'y reposer ou en tirer les bénéfices en gibiers et vins.

Vicaire d'Arles, non loin de son Piémont natal, il fut nommé à Angoulême à la mort de François II Duverdier, lui-même ayant succédé à Cyprien-Gabriel Bernard de Rezay.

Ces trois évêques furent reconnus pour secourir malades, pauvres et indigents et favorisèrent l'installation des congrégations (Filles de Sainte Marthe, Filles de la Sagesse, les Ursulines et bien d'autres) en Charente.

Joseph-Amédée de Broglie, aussitôt nommé, « se charge de toutes réparations à l'évêché, à Vars, aux

églises de son diocèse et ailleurs » (1) sur le règlement du modeste héritage de son prédécesseur (1755). Il est animé du désir de voir soulager en son diocèse la misère et la souffrance et fit l'acquisition d'une maison en 1757 pour y installer l'œuvre de bienfaisance connue sous le nom des Filles de la Sagesse. Cet ordre a survécu jusqu'au début du XX^e siècle affirme l'abbé Tricoire dans ses recherches parues en 1912.

Constatant par ailleurs la rareté croissante des vocations ecclésiastiques, l'évêque ouvrit les ordres sacrés aux jeunes gens sans fortune personnelle, mais pour cela il fallut augmenter les ressources du séminaire diocésain. Monseigneur de Broglie encouragea dons et legs et révisa l'administration de son diocèse, n'hésitant pas à supprimer les maisons religieuses qui ne subsistaient que très difficilement. Des pensions pour jeunes ecclésiastiques purent s'ouvrir grâce aux revenus du prieuré de La Fichère, et des secours furent apportés aux anciens prêtres ne pouvant plus assumer leur fonction.

De même, pour « procurer le bien-être par tous les

moyens en son pouvoir, il établit dans sa terre de Vars des ateliers de charité pour assurer à ses tenanciers pauvres un moyen d'existence honnête et rémunérateur ». J.A. de Broglie n'hésita pas à envisager en 1761 la vente des bois de Vars afin de réparer le palais épiscopal ainsi que les bâtiments des fermes de la commune. Il y renonça vu la mauvaise qualité du sol et du bois et fit défricher cette terre pour « planter des vignes qui réussissent bien et occupent les pauvres gens des environs qui manquent de travail » (2).

En octobre 1761, l'évêque obtint du Roi l'autorisation de créer sept foires annuelles à Vars. En octobre 1768, de nouvelles lettres patentes lui permirent d'en ajouter cinq autres (1 et 3) tant il est vrai que le commerce était facilité : « lorsqu'ils amenaient leurs denrées au marché, les gens de Vars, Marsac et autres seigneureries épiscopales n'avaient à payer ni droit de barrage aux portes ni plaçage ni minage » (6). Ces foires perdurent aujourd'hui, certes avec peu de commerçants et de rares chaland.

Mais principalement soucieux des malades et des vieillards, J. A. de Broglie fonda surtout à Vars un hospice reconnu par lettres patentes royales le 30 août 1776.

Afin de pourvoir à son entretien, l'Abbé Mazières relate que l'évêque « donne une pièce de terre et en plus la rente de 140 livres par an, qui lui est due sur la Chambre ecclésiastique diocésaine d'Angoulême, en vertu de la cession à lui faite par M. le marquis de Thurin le 6 février 1768 » (4).

Très rapidement, les textes consultés parlent d'un hôpital tenu par Les Filles de la Sagesse (5).

Le cadastre napoléonien de 1810, les contributions foncières de 1815 et les matrices cadastrales de 1835 (6) localisent le bâtiment abritant l'hôpital en section E n°199.

Cette bâtisse existe toujours aujourd'hui, elle a longtemps abrité l'école primaire après avoir accueilli l'école des garçons et l'école des filles puis la garderie et le centre social de la Boixe. Elle se situe à l'est du centre bourg, route d'Angoulême au carrefour de la route de Rouhénac.

Sur le mur, face nord de ce bâtiment, en haut du pignon, on peut encore distinguer les armoiries de cet éminent évêque « prélat charitable dont le souvenir a mérité d'être conservé » : Monseigneur Joseph-Amédée de Broglie (6).

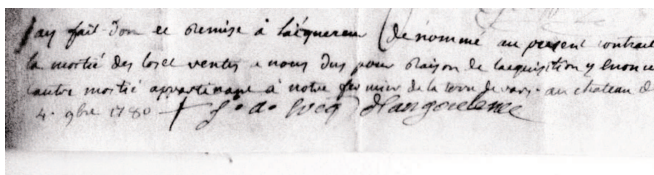
« Ce saint évêque avait fait trop de bien durant sa vie, pour n'en point faire après sa mort... Il constitua comme légataires

« Ce saint évêque avait fait trop de bien durant sa vie »

universels l'hôpital de Vars, l'hôpital général et l'Hôtel-Dieu d'Angoulême » (1); ainsi l'hôpital continuera à œuvrer pour les miséreux et les malades jusqu'à la période révolutionnaire.

Vars était devenu chef-lieu d'archiprêtré, tout comme Châteauneuf, Saint-Clément, Torsac, lors du remaniement de la circonscription diocésaine le 14 janvier 1761. Les terres, bois, château et dépendances, hôpital et son jardin constituaient une large propriété et une présence indéniable des évêques en 1789 (3).

Un document du 4 novembre 1780 – sans doute le plus ancien et difficilement déchiffrable – des archives municipales de Vars relate le don ou l'échange d'une pièce de terre au profit du fermier de la terre du château. Ce document est signé de l'évêque lui-même.



Si le château, le moulin et de nombreuses terres du domaine de l'évêché furent cédés à des familles bourgeoises locales lors de la vente des biens nationaux, ce ne fut pas le cas du bâtiment de l'hôpital, des cours et jardins environnants qui sont devenus propriété de la commune de Vars. Les registres de contribution foncière en témoignent (7).

Cependant, après la Révolution, la fonction hospitalière prit fin – les recherches ne donnent pas de date certaine (8) –, les Filles de la Sagesse quittèrent Vars. Les revenus de l'ancien hôpital passèrent dans les mains des administrateurs de l'hôpital d'Angoulême ; à titre de compensation trois lits furent réservés aux malades de la commune de Vars. Le bâtiment abrita la maison communale (mairie) puis une école. Aux alentours se trouvait le champ de foire aux bœufs et chevaux où aujourd'hui sont implantés les écoles et partiellement la zone commerciale et le parc d'activités sportives.

(1) Abbé Tricoire, Les Evêques d'Angoulême, 1912.

(2) Archives départementales de la Charente.

(3) Abbé J. Nanglard, Pouillé Historique du diocèse d'Angoulême t. II.

(4) Société archéologique et historique de la Charente, année 1913, 8^{ème} série tome IV.

(5) L'hospice, tenu par des religieux, accueille pauvres, infirmes et indigents, l'hôpital, tenu par des religieux et des laïcs, reçoit ce même public et des personnes malades curables. On notera la présence de médecin, pharmacien et chirurgien dans la population varsoise de l'époque.

(6) Archives municipales : les registres / anciens cadastres.

(7) AF. Lièvre, Angoulême, histoire, institutions et monuments. éd 1885 - Les évêques - p. 99.

(8) Un registre des entrées et sorties de l'hôpital de 1788 à 1794 figure dans le fonds de l'évêché aux archives départementales (G301) selon Ch. Mallat, membre de la SAHC, et cité dans les bulletins paroissiaux 23 et 24.

Rectificatif :

Dans la fiche précédente, Les maires de Vars, une erreur s'est glissée :

Sur la période 1936-1942, le maire se nommait Albert Tétaud et non Auguste Tétaud. La même initiale a créé la confusion par conséquent Auguste Tétaud n'a pas repris ses fonctions de maire, c'est son fils Albert qui a bénéficié de l'élection.



Armoiries de De Broglie